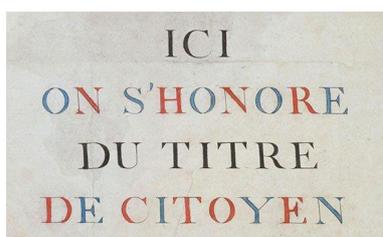


<https://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article2058>



Peuple et citoyen

- Qui sommes-nous ? - Glossaire du citoyen -



Date de mise en ligne : samedi 27 août 2022

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

Il peut sembler curieux d'être obligé de redéfinir le peuple et le citoyen à chaque fois que ces mots sont évoqués.

Je suis, pour ma part, frappé de voir avec quelle force certains déclarent que ces mots ne veulent plus rien dire ou, tout du moins, qu'ils n'ont pas de lien.

Je pense que ceux qui développent de telles thèses devraient tout d'abord demander que le mot peuple soit supprimé dans la Constitution française (Préambule, articles 2,3 et 11) et dans la déclaration Universelle des Droits de l'Homme (Préambule et article 21). S'ils ne le font pas, c'est qu'ils n'ont pas le courage de leurs opinions.

Il n'y a pas de démocratie sans peuple sauf, justement, pour ceux qui nous dirigent et qui rêvent d'en finir avec la démocratie tout en prétendant la défendre.

Quant au citoyen, il est grand temps de rappeler un principe de base : On est citoyen de quelque chose, en l'occurrence une collectivité humaine : la commune, le peuple, la nation... L'idéologie de la mondialisation tente de nous faire croire qu'on est citoyen de rien, c'est-à-dire qu'on partage tout simplement les principes que nous impose la mondialisation financière et son secteur particulier qui régent Bruxelles.

Il est temps de rappeler que le citoyen est un être politique libre et responsable, membre du corps politique souverain qu'on appelle le peuple. Alors que l'idéologie dominante a pour objet de nous aliéner, la lutte pour les mots est aussi le combat contre l'aliénation.